

**REUNION
du 12 juillet 2024**

Compte-rendu

Membres présents :

Membres publics :

- Communauté de communes du Rouillacais : Bernard SALAMAND (suppléant) ✓
- Département de la Charente : Marine BARBOT (suppléant) ✓
- EPTB Charente : Sarah PAULET (Titulaire) ✓
- Grand Cognac, Philippe GESSE (suppléant) ✓
- Grand Cognac : Nicole ROY (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Dominique BREUIL (titulaire) ✓
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Christophe ROY (suppléant) ✓
- Syndicat du bassin versant du Né : Méлина CALVY (suppléant) ✓

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Membres privés :

- Antenne Nature Loisirs Patrimoine : François POURCHER (suppléant) ✓
- Association Interprofessionnelles de la Trufficulture de Nouvelle-Aquitaine : Damien MARTINEAU (suppléant) ✓
- Bureau National Interprofessionnel du Cognac : François-Gaël LATASTE (titulaire) ✓
- Chambre de Métiers et de l'artisanat de la Charente : Jean-François BARNY (titulaire) ✓
- Charente Nature : Maxime BLANCHET (titulaire) ✓
- Conservatoire du Vignoble Charentais : Sébastien JULLIARD (titulaire) ✓
- Institut François Mitterrand : Nicolas LERON (suppléant) ✓
- Union Générale des Viticulteurs Charentais : Bastien BRUSAFERRO (titulaire) ✓

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 8

Autres invités et référents techniques présents :

- Commune de Segonzac : Léa LAURICHESSE, Nathalie MICHAUD
- Commune de Châteauneuf-sur-Charente : Marie-Hélène AUBINEAU, Aurélie MALIVERT
- Communauté de communes du Rouillacais : Edouard GANNE
- Département de la Charente : Barbara FAURE, Inès EL MADI
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Saber LAÏCHE, Sabine NOËL, Josselin PATRON
- Région Nouvelle-Aquitaine : Sylvie BROSSARD

La séance débute à 15 h 00.

Vérification du quorum

Sur les 30 membres que compte le GAL, 16 membres prennent part au vote. 8 de ces membres sont membres du collège privé du GAL.

Le principe de double quorum est donc respecté.

En l'absence de la Présidente du GAL, Christophe Roy, Vice-Président, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants.

Il présente ensuite l'ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
2. Actualités LEADER
3. Etude des projets en opportunité

1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT GAL

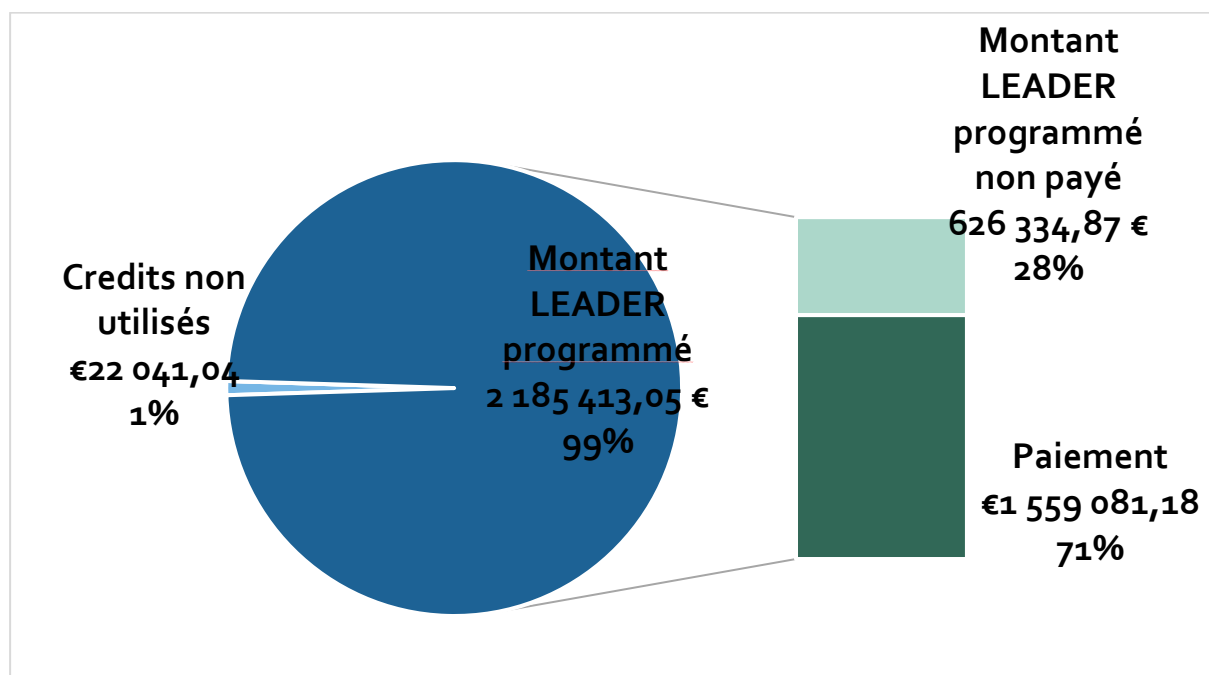
☞ Les membres du GAL valident à l'unanimité le compte-rendu du précédent comité de sélection

2. ACTUALITES LEADER

De nouveaux éléments de bilan de la programmation LEADER 2014-2020 sont présentés :

Maquette en cours	Nombre de dossiers prog	Montant leader programmé	% Montant prog	Désengagement	Crédits non utilisés	Paiement
2 207 454,09 €	94	2 185 413,05 €	99,00 %	173 400,97€	22 041,04 €	1 559 081,18 €

Le montant de désengagement (somme des montants payés inférieur aux montants octroyés) devrait augmenter au fur et à mesure des paiements du fait des sous-réalisations. Il a augmenté de 3 360,86 € depuis la réunion du GAL du 16 janvier 2024.

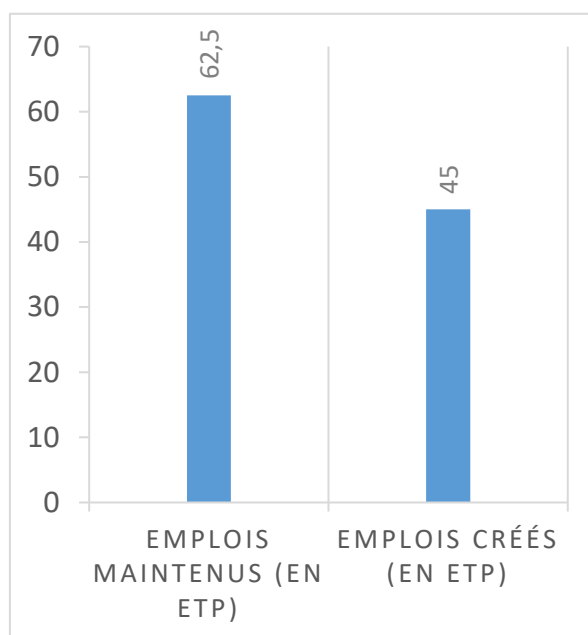


Les graphiques présentant le nombre et la proportion de dossiers par type de porteur de projet sont représentés rapidement puis 2 nouvelles données sont exposées :

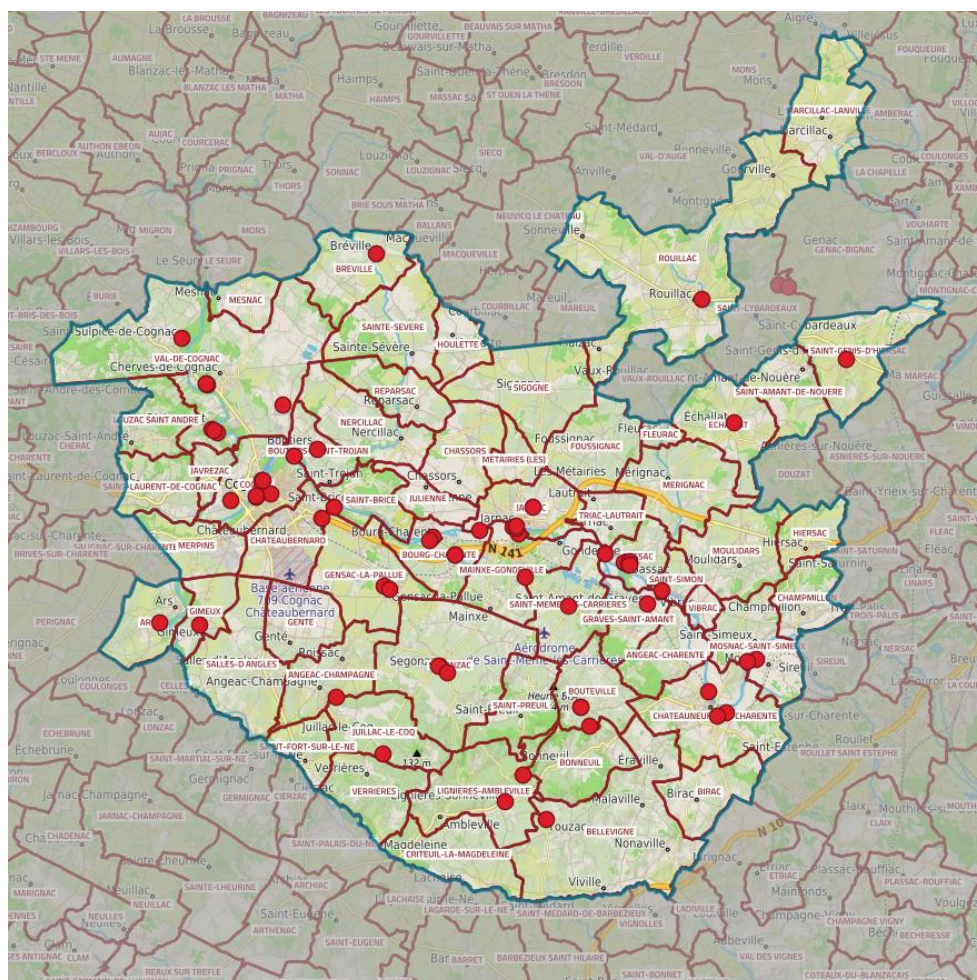
- Le nombre d'emplois maintenus ou créé grâce au programme LEADER 14-20
- Une carte de localisation des projets LEADER 14-20



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Le nombre d'emplois est mesuré en Equivalent Temps Plein (ETP)



Ces éléments de bilan seront disponibles prochainement dans la rubrique LEADER du site internet du PETR Ouest Charente.

Concernant l'instruction réglementaire des demandes de subvention du nouveau programme 21-27, celle-ci ont débutées mais sont encore dans une phase de "rodage".



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

3. ÉTUDE DES DOSSIERS EN OPPORTUNITÉ (GRILLES DE SÉLECTION EN ANNEXE)

En cas d'accord de principe, les porteurs de projet seront ensuite invités à déposer un dossier complet sur la plateforme MDNA. La subvention sera définitivement validée par le GAL lorsque ce dossier sera complet avec avis favorable du service instructeur.

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Etude d'opportunité de réaménagement du site de la Maison natale de François Mitterrand	Institut François Mitterrand	60 000 €	31 253 €	16/20 tx max d'aide FEADER = 100%	31 253 €	Un membre du GAL demande quels sont les facteurs de baisse de fréquentation de la maison natale et les remèdes ? Réponse : la mort de François Mitterrand est assez ancienne aujourd'hui. La stratégie consiste à élargir la thématique du site vers les droits et les libertés. Accompagné d'une fréquentation accrue des scolaires, cette stratégie devrait permettre d'augmenter la fréquentation de manière significative. Un autre membre du GAL pense que la Maison Natale peut devenir un pôle culturel majeur du territoire. Nicolas LERON, représentant de l'institut est invité à quitter la salle. Après avoir attribué la note de 15/20, les membres du GAL reviennent sur cette note en fin de séance et accordent finalement un point de plus au 1^{er} critère, soit un total de 16/20. ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération. Le représentant de l'institut réintègre le comité.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Création parcours numérique de découverte du patrimoine sur une application	Commune de Segonzac	38 139 €	30 511,20€	18/20 tx max d'aide FEADER = 100%	30 511,20 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Question : quel lien avec le parcours Terra Aventura de Segonzac ? Réponse : les gens font les 2 parcours, ils sont différents/complémentaires. Il a par exemple été constaté un effet rebond entre les parcours Terra Aventura et LegendR aux Bouchauds. On voit dans ces projets l'intérêt de créer un réseau de parcours. Le public cible est un public familial bien identifiable dans les rues de Segonzac. ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération.
5	Rénovation et mise en tourisme du lavoir de l'île de la Fuie	Commune de Châteauneuf-sur-Charente	34 000 €	14 989 €	18/20 tx max d'aide FEDER = 100%	14 989 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	L'association ANLP a réalisé une typologie des lavoirs de la vallée de l'Antenne et pourrait réaliser une animation au nouveau lavoir. Le patrimoine naturel et le patrimoine bâti ont une histoire commune (concept de reliance). Les panneaux de médiations seront mis en place par Grand Cognac. ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Conception et réalisation d'un circuit touristique numérique à la Prieurale de Lanville	Communauté de communes du Rouillacais	35 550 €	28 400 €	18/20 tx max d'aide FEADER = 100%	28 400 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	La reconstitution est le fruit d'une recherche scientifique. Ainsi, le site de Lanville a été reconstituée en 1492, date où le plus d'informations ont été retrouvées. Bernard SALAMAND, représentant de la CDC du Rouillacais est invité à quitter la salle. ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération. Le représentant de la CDC du Rouillacais réintègre le comité.
5	Nouveau parcours du musée d'art et d'histoire	Grand Cognac	119 829,48 €	70 000 €	17/20 tx max d'aide FEADER = 100%	70 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°5	Le Musée d'Art et d'Histoire est appelé la maison du Boulevard par l'ancienne famille propriétaire (Dupuy d'Angeac). Grand Cognac souhaiterait reconstituer tous l'hôtel particulier à terme. Attention, la Maison du Négociant n'est pas référencée dans Google. Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Philippe GESSE, Nicole ROY et Dominique BREUIL. ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération. Les représentants de Grand Cognac réintègrent le comité.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
6	Scénographie Chateau de Bouteville	Grand Cognac	378 336 €	150 000 €	17/20 tx max d'aide FEDER = 100%	150 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°6	Un membre du GAL souhaiterait que l'on précise si les dépenses sont présentées en HT ou TTC. <i>Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Dominique BREUIL, Philippe GESSE et Nicole ROY.</i> ➡ Les membres du GAL donnent leur accord de principe sur l'opération. <i>Les représentants de Grand Cognac réintègrent le comité.</i>

Rappel : les avis d'opportunité du GAL sont donnés sous réserve de présentation ultérieure des dossiers complets, de l'avis favorable du service instructeur et de crédits disponibles pour chaque dossier.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

A titre indicatif, voici la liste des demandes préalables déposées non étudiées aujourd'hui :

FA	Intitulé du projet	Raison sociale du bénéficiaire	Montant Feader ou Feder demandé	Date de Réception
4	Création d'un multiple rural	Commune de St-Fort-sur-le-Né	74 558 €	28/06/2023
5	La Fête du Cognac : nouveau site	La fête du Cognac	70 000 €	12/02/2024
4	Réhabilitation ancienne poste en multiple rural	Commune d'Hiersac	50 000 €	28/03/2024
4	Nos aînés, notre mémoire	CDC du Rouillacais	20 928 €	29/04/2024
4	Valorisation numérique des pépites patrimoniales	Grand Cognac	30 355 €	24/05/2024
2	Diversification production maraîchère	ESAT Les Sapins	31 996 €	20/06/2024
4	Restauration four à pain communal	Commune de Châteaubernard	15 000 €	31/06/2024
2	Augmentation des capacités et de la régularité de production de pâtes fermières pour répondre aux enjeux de la restauration collective	Guedon Philippe	50 000 €	24/06/2024

L'ordre du jour est épuisé, le Vice-Président lève la séance.

La Président du GAL
Séverine CAILLÉ